

**UNION MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

**SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS
D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE**

COMMUNIQUE FINAL

Accra, le 09 janvier 2022

Sous la Présidence de son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Conférence s'est réunie en session extraordinaire, le 09 janvier 2022.

Etaient présents :

- Pour la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République ;
- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso ;
- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République ;
- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;
- Pour la République Togolaise, Monsieur Robert DUSSEY, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, représentant Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Ont également pris part aux travaux de cette session, les Membres du Conseil des Ministres de l'UEMOA, présidé par Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République

Togolaise, ainsi que :

- Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Badanam PATOKI, Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

La Conférence s'est penchée sur la situation politique du Mali.

Elle a pris note du rapport sur l'état de l'évolution de la situation politique du Mali présenté par le Président de la Commission de la CEDEAO.

La Conférence relève l'absence de progrès dans le processus de restauration d'un ordre constitutionnel et démocratique normal au Mali.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement décident d'endosser les sanctions arrêtées par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO lors de ses Sessions extraordinaires en date des 12 septembre 2021 et 07 novembre 2021.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement imposent des sanctions additionnelles vigoureuses incluant notamment des sanctions économiques et financières.

La Conférence reste solidaire avec les sanctions qui seraient prises par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la

CEDEAO lors de son Sommet extraordinaire du 09 janvier 2022.

Par ailleurs, elle suspend le Mali des Organes et Institutions de l'UEMOA.

En outre, elle suspend les concours financiers en faveur du Mali par les Institutions de financement de l'UEMOA.

La Conférence instruit les Institutions communautaires pour l'application immédiate desdites sanctions.

Ces sanctions seront réexaminées lorsqu'un chronogramme crédible pour l'organisation des élections présidentielles et législatives sera élaboré avec l'ensemble des partenaires et validé par tous.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Niger, du Sénégal et du Togo adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Nana Akufo-Addo, Président de la République du Ghana pour toutes les dispositions prises pour assurer le succès de la Conférence.

**Fait à Accra le 09 janvier 2022
Pour la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement de l'UEMOA**

Le Président en exercice,



S. E. Monsieur Roch Marc Christian KABORE